

Installation du Conseil Municipal



Installation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à huis clos, le samedi 21 mars, à 18 heures, dans la salle Bernard IV de la Maison de la Culture.

L'ordre du jour sera le suivant :

Élection du Maire, création de postes d'adjoints au maire, élection des adjoints au maire, charte de l'élu local, délégations consenties au maire par le Conseil municipal, indemnités des élus, questions diverses.